

COMITÉ SYNDICAL  
du 7 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 7 juillet, à 8h30, les membres du Syndicat mixte ouvert Forum métropolitain du Grand Paris, régulièrement et individuellement convoqués par le Président le 1<sup>er</sup> juillet 2021 se sont réunis au nombre de 20 présents et représentés et peuvent délibérer valablement, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS.

Présents :

Arcueil – Christian Métairie, Ballainvilliers – Marc Vivien, Enghien-les-Bains – Maxime Durier, Fontenay-sous-Bois – Jean-Philippe Gautrais, Gennevilliers – Anne-Laure Perez, Ivry-sur-Seine – Clément Pecqueux, Kremlin-Bicêtre – Jean-Luc Laurent, Limeil-Brévannes – Gilles Dauvergne, Montfermeil – Emin Saracoz, Paris – Christophe Nadjovski, Rosny-sous-Bois – Pierre-Olivier Carel, Saint-Mandé – Julien Weil, Sarcelles – Laura Menaceur, Valenton – Nathalie Malacan, Communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France – Adeline Roldao-Martins, Etablissement Public Territorial Paris Ouest La Défense – Frédéric Vole, Etablissement Public Territorial Grand Orly-Seine Bièvre – Jean-Philippe Gautrais, SEDIF – Delphine Fenasse.

Excusés :

Alfortville – France Bernichi, Antony – Jean-Yves Sénant, Blanc-Mesnil – Patricia Bour, Bobigny – Abdel Sadi, Boulogne-Billancourt – Christine Lavarde, Bures-sur-Yvette – Jean-François Vigier, Chelles – Colette Boissot, Aulnay-sous-Bois – Bruno Beschizza, Bagneux – Marie-Hélène Amiable, Bagnole – Tony Di Martino, Bièvres – Anne Pelletier Le Barbier, Bondy – Stephen Hervé, Bourget – Jean-Baptiste Borsali, Bourg-la-Reine – Patrick Donath, Bry-sur-Marne – Charles Aslangul, Bussy-Saint-Georges – Yann Dubosc, Cachan – Samuel Besnard, Champigny-sur-Marne – Laurent Jeanne, Charenton-le-Pont – Hervé Gicquel, Châtillon – Nadège Azzaz, Chaville – Jean-Jacques Guillet, Chennevières-sur-Marne – Richard Della Mussia, Chevilly-Larue – Stéphanie Daumin, Choisy-le-Roi – Tonino Panetta, Clamart – Jean-Didier Berger, Clayes-sous-Bois – Philippe Guiguen, Clichy-sous-Bois – Olivier Klein, Courbevoie – Jacques Kossowski, Créteil – Laurent Cathala, Dugny – Quentin Gessel, Fontenay-aux-Roses – Laurent Vastel, Fresnes – Marie Chavanon, Gagny – Rolin Cranoly, Garches – Jeanne Becart, Gentilly – Patricia Tordjman Gonesse – Jean-Baptiste Barfety, Guyancourt – Ali Benaboud, Houilles – Julien Chambon, Issy-les-Moulineaux – André Santini, Joinville-le-Pont – Olivier Dosne, Juvisy-sur-Orge – Lamia Bensarsa Reda, La Garenne-Colombes – Philippe Juvin, La Courneuve – Gilles Poux, L'Haÿ-les-Roses – Vincent Jeanbrun, Le Pré-Saint-Gervais – Laurent Baron, Levallois-Perret – Agnès Pottier-Dumas, L'Étang-la-Ville – Florence Genouville, Les Lilas – Daniel Guiraud, Louveciennes – Pierre-François Viard, Maisons-Alfort – Marie-France Parrain, Mandres-les-Roses – Yves Thoreau, Mantes-la-Ville – Samir Damergy, Malakoff – Jacqueline Belhomme, Mareil-Marly – Dominique Lafon, Marly-le-Roi – Jean-Yves Perrot, Mitry-Mory – Charlotte Blandiot-Faride, Montigny-lès-Cormeilles – Jean-Noël Carpentier, Montreuil – Djenneba Keita, Montrouge – Etienne Langereau, Mureaux – François Garay, Nanterre – Patrick Jarry, Neuilly-Plaisance – François Martinache, Noiseau – Yvan Fernel, Noisy-le-Sec – Olivier Sarrabeyrouse, Orly – Christine Janodet, Ormesson-sur-Marne – Marie-Christine Segul, Orsay –

David Ros, Périgny-sur-Yerres – Arnaud Vedie, Perreux-sur-Marne – Christel Royer, Pierrefitte-sur-Seine – Michel Fourcade, Plessis-Robinson – Jacques Perrin, Plessis-Trévise – Didier Dousset, Puteaux – Pascal Moreau-Luchaire, Rueil-Malmaison – Patrick Ollier, Saint-Cloud – Eric Berdoati, Saint-Denis – Mathieu Hanotin, Saint-Maurice – Igor Semo, Saint-Ouen – Karim Bouamrane, Santeny – Vincent Bedu, Sartrouville – Pierre Fond, Sevran – Stéphane Blanchet Sèvres – Grégoire de la Roncière, Stains – Azzedine Taïbi, Thiais – Richard Dell'Agnola, Tremblay-en-France – François Asensi, Vanves – Xavière Martin, Verrières-le-Buisson – Grégory Bozec, Villecresnes Patrick Farcy, Ville d'Avray – Aline de Marcillac, Villejuif – Pierre Garzon, Villeneuve-le-Roi – Didier Gonzales, Villeneuve-Saint-Georges – Philippe Gaudin, Villetaneuse – Dieunor Excellent, Vincennes – Charlotte Libert-Albanel Vitry-sur-Seine – Pierre Bell'Loch Conseil Régional d'Île-de-France – Valérie Péresse, Conseil Départemental du Val-de-Marne – Christian Favier Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis – Stéphane Troussel, Communauté d'agglomération Paris Saclay – Grégoire de Lasteyrie, Communauté d'agglomération Cœur d'Essonne Agglomération – Eric Braive, Communauté d'agglomération Grand Paris Sud – Stéphane Raffali, Communauté d'agglomération Plaine Vallée – Luc Strehaiano, Etablissement Public Territorial Est Ensemble – Djenneba Keita, Etablissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris – Jean-Didier-Berger, Etablissement Public Territorial - Plaine Commune – Mathieu Hanotin, Etablissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois – Olivier Capitanio, Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir – Laurent Cathala, Métropole du Grand Paris – Patrick Ollier, SIAAP – Belaïde Bedreddine, SYCTOM – Jacques Gautier, SIFUREP – Jacques Kossowski, SIPPAREC – Jacques JP Martin, SIGEIF – Jean-Jacques Guillet.

Ont donné pouvoir :

Bonneuil-sur-Marne – Patrick Douet, La Queue-en-Brie – Jean-Paul Faure Soulet, Nogent-sur-Marne – Jacques JP Martin, Sceaux – Philippe Laurent.

Madame Adeline Roldao-Martins, représentant la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, a été désignée pour assurer les fonctions de Secrétaire.

**Objet :** Signature de la convention annuelle 2021 entre le Forum métropolitain du Grand Paris et l'Institut Paris Région (IPR).

Depuis sa création, le syndicat mixte s'est appuyé par convention sur l'expertise de l'IPR sur les questions métropolitaines.

Sa participation aux divers travaux menés par le Forum métropolitain du Grand Paris et ses capacités à mener des études partenariales offrent un apport essentiel pour la réflexion et le travail des élus du syndicat mixte.

La présente convention définit le principe et les modalités de coopération entre le syndicat mixte et l'IPR. Cette convention pour l'année 2021 réaffirme la satisfaction des élus du syndicat mixte, du travail fourni par l'IPR et compense dans le même temps l'année très particulière que fut 2020 pour laquelle aucune subvention n'a été versée à l'agence.

L'IPR sera sollicitée afin de porter à la connaissance des élus des collectivités adhérentes au Forum métropolitain du Grand Paris, des données sur les thèmes définis à la feuille de route.

L'IPR apporte donc son appui à différents travaux, au suivi, à la réalisation de documents de rendu et d'études, ainsi qu'aux autres missions du syndicat décidées par son Comité syndical.

LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 avril 2009 portant création du Syndicat mixte ouvert d'études ;

Vu les statuts du syndicat mixte ouvert d'études Forum métropolitain du Grand Paris ;

Vu la convention annuelle entre le syndicat mixte Forum métropolitain du Grand Paris et l'IPR annexée à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré,

**Article 1<sup>er</sup>** : Adopte la convention annuelle 2021 avec l'IPR.

**Article 2** : Autorise le Président du Forum métropolitain du Grand Paris à signer la convention au nom du syndicat mixte.

**Article 3** : Engage le versement de la subvention d'un montant de 100 000 € (cent mille euros) pour les années 2020 (50 000 euros) et 2021 (50 000 euros), selon la réalisation des travaux souhaités par les élus du syndicat mixte, au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante ».

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Comité Syndical.

Le Président

Jean-Philippe Gautrais

